



Symcécia

Syndicat Mixte Canche et Affluents

**Un an d'actions
pour la ressource en eau et les milieux aquatiques
du bassin versant de la Canche**

Rapport d'activité

2018

>Sommaire

Les missions du Symcécá	1
Le territoire du Symcécá	2
Bilan financier global 2018	3
Mise en œuvre du SAGE de la Canche	4
Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche	5
Rétablissement de la continuité écologique	6
Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents	7
Protéger et restaurer les zones humides du bassin versant de la Canche	9
Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention	10
Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols	11
Sensibilisation	13
Supports de communication	14
L'équipe	15

>Préambule

L'année 2018 est encore une année riche pour le Symcécà qui a conduit de nombreux projets sur le bassin versant de la Canche et avec ses partenaires. La finalisation des aménagements des barrages d'Anvin, la définition d'une stratégie pour le PAPI et l'entrée dans la définition précise des actions du futur projet de PAPI complet, le dépôt par les communes couvertes par le PPRI de la Canche de leur Plan Communal de Sauvegarde ainsi que la réalisation de presque 8 kilomètres de projets de restauration hydro-morphologiques par les équipes techniques sont parmi les faits marquants de cette année.

2018 a également été le lieu de nombreuses discussions autour de l'exercice de la compétence GEMAPI et de l'organisation pour les bassins de la Canche et de l'Authie. En effet, le projet d'extension du Symcécà au bassin de l'Authie a été officiellement présenté aux 10 EPCI concernés qui doivent à présent se prononcer pour créer le syndicat mixte Canche et Authie.

En attendant cette décision, je suis fier de vous présenter le bilan 2018 !

Bruno Roussel
Président du Symcécà

>Les missions du Symcéc

Planification

- > Mise en œuvre du SAGE de la Canche
- > Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche

Gestion des milieux aquatiques

- > Rétablissement de la continuité écologique
- > Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents
- > Protéger et préserver les zones humides du bassin versant de la Canche

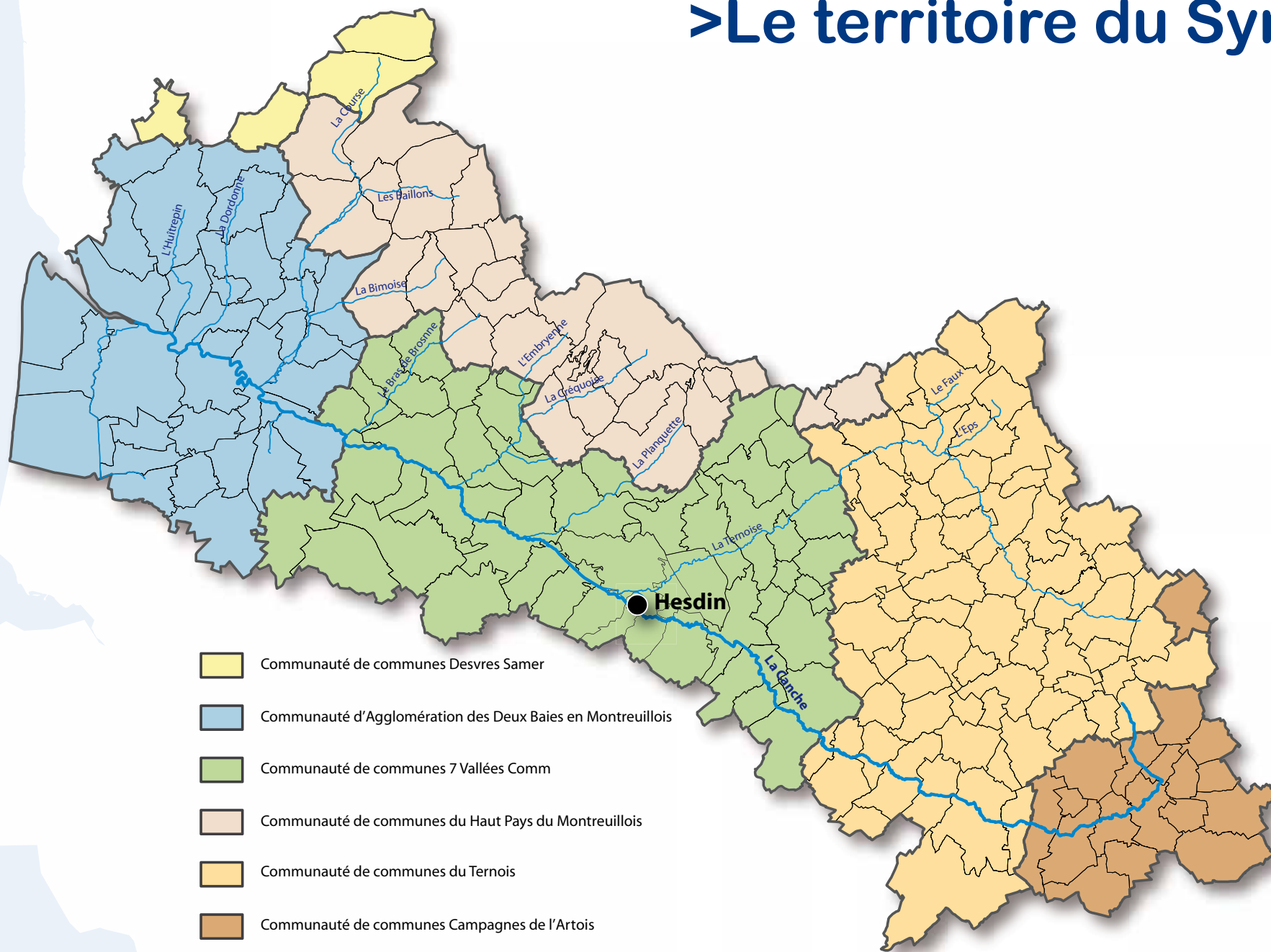
Prévention des Inondations

- > Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention
- > Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

G
E
M
A

P
I

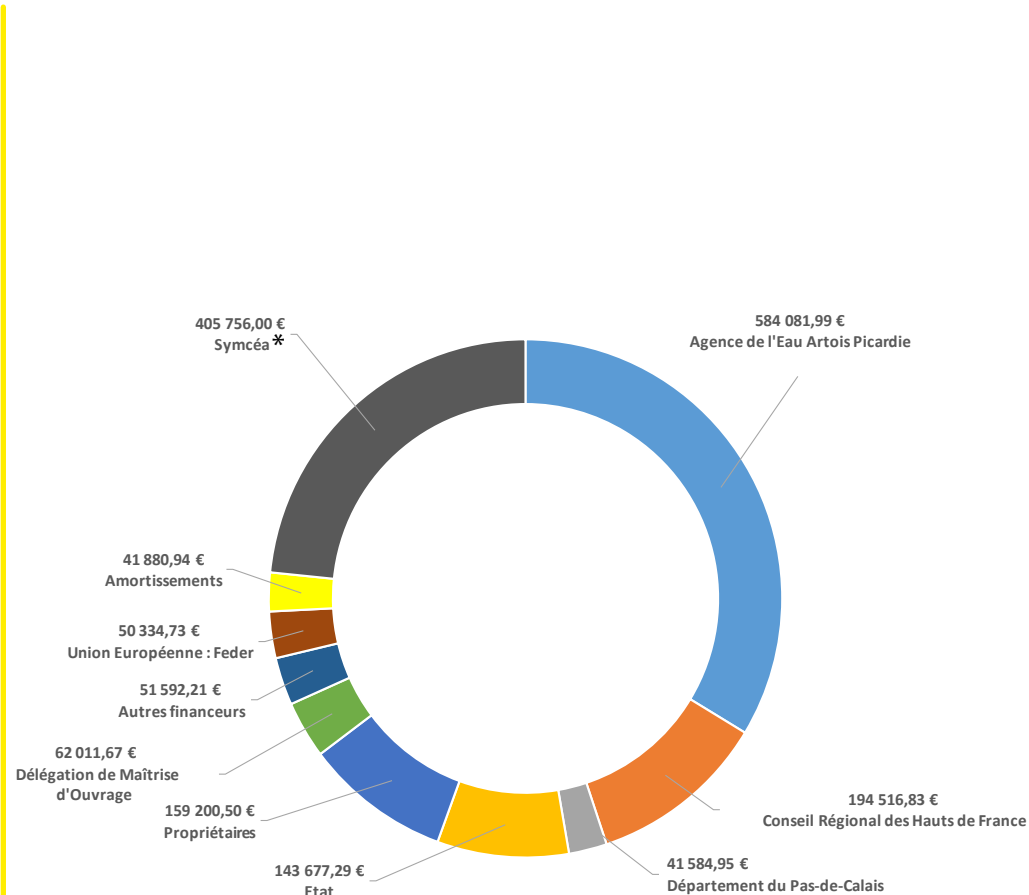
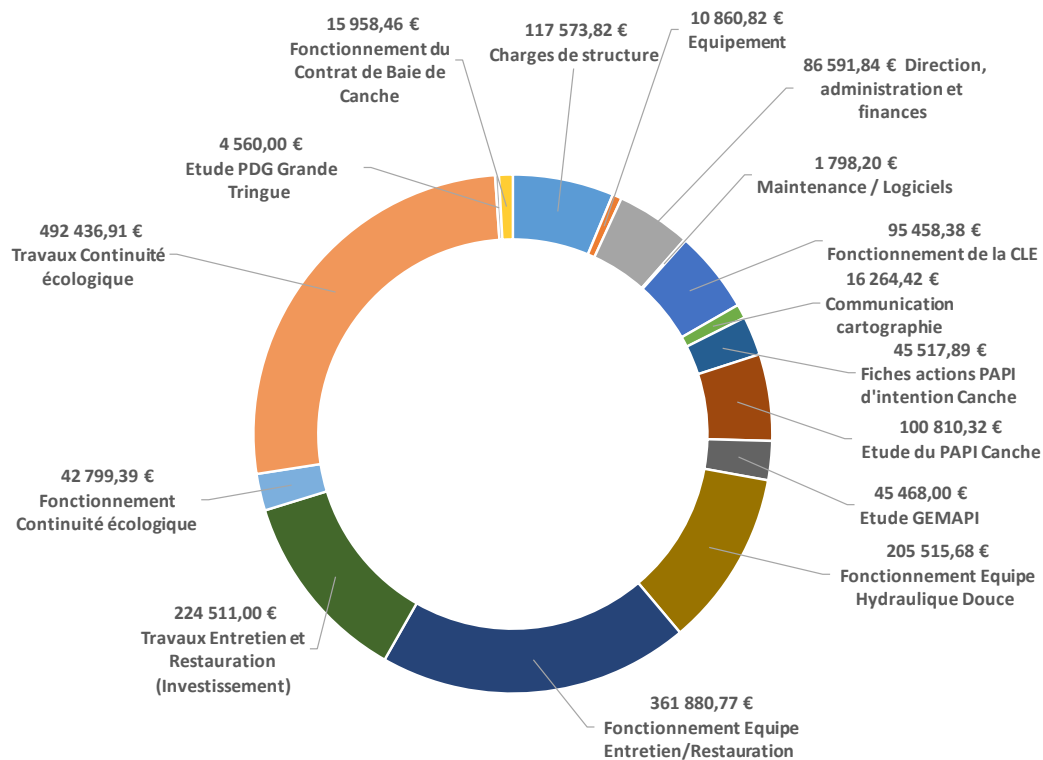
>Le territoire du Symcéc



-  Communauté de communes Desvres Samer
-  Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois
-  Communauté de communes 7 Vallées Comm
-  Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois
-  Communauté de communes du Ternois
-  Communauté de communes Campagnes de l'Artois
-  Siège du Symcéc - 19 Place d'Armes

> Bilan financier global 2018

Dépenses réelles 2018 : 1 868 005,90 €



* Participation financière des EPCI membres du Symcécia calculée en fonction du nombre d'habitants, du linéaire de cours d'eau, de la surface et du potentiel fiscal.

Recettes réelles 2018 : 1 734 637,11 €

> Mise en œuvre du SAGE de la Canche

Assister la Commission Locale de l'Eau pour l'élaboration et la mise en œuvre du SAGE de la Canche



Commission **Evaluation/Révision du SAGE**

L'objet de cette nouvelle commission instituée en janvier 2018 est de travailler à la préparation de la révision du SAGE.

Dans ce sens, deux étapes ont été définies :

- La réalisation d'un bilan du SAGE de la Canche : le SAGE est approuvé depuis 2011 avec un certain nombre d'enjeux et d'objectifs à atteindre ; au terme de ces 8 années, il y a lieu de dresser un bilan pour connaître comment les dispositions et règles du SAGE ont été prises en compte ou appliquées par les différents acteurs compétents ; il s'agira surtout de comprendre les difficultés rencontrées et les points de blocages ;
- L'actualisation du tableau de bord des indicateurs du SAGE : la dernière mise à jour du tableau de bord est établie pour les années 2015-2016 ; la commission est en cours de collecte des données pour une actualisation courant 2019 ;
- L'établissement d'un nouvel état des lieux du SAGE en amorce de la révision.

Commission **Inondations et gestion qualitative**

Avancement des programmes d'assainissement et état de la production/distribution en eau potable :

Les questionnaires ont été transmis aux structures compétentes de l'assainissement et de l'eau potable dans le courant de l'été 2018. Le travail d'analyse sera finalisé dans le premier trimestre de l'année 2019 afin de pouvoir présenter l'actualisation des indicateurs au tableau de bord.

Participation à l'avancement du PAPI de la Canche porté par le Sycméa :

A ce titre, la CLE a participé et a été représentée lors des instances suivantes :

- Comité technique du 12 février et Comité de pilotage du 13 mars : Présentation de l'évaluation du risque et de l'amorce vers la stratégie ;
- Groupes de travail (6 réunions) de septembre : Co-construction des actions du PAPI ;
- Comité technique du 6 septembre et Comité de pilotage du 9 octobre : Présentation des premières propositions des actions structurelles et non-structurelles.

Commission **Milieux Aquatiques**



Zones humides : l'identification et la caractérisation des enjeux

Suite au travail réalisé en 2017 par Simon Contant et Samuel Dhanger, stagiaires au Sycméa pour la définition d'une méthodologie pour la mise en compatibilité de l'inventaire des zones humides du SAGE, il a été décidé par le groupe de travail de mettre en œuvre cette méthode sur la base d'une mission de 12 mois. L'Agence de l'Eau Artois Picardie, la Région Hauts de France et le Sycméa sont co-financeurs de ce programme. En 2018, 2 réunions se sont tenues le 12 juin et le 18 décembre. L'état d'avancement à la fin 2018 est synthétisé par le tableau ci-dessous :

Zones Humides Potentielles	Zones Humides Remarquables
Ternoise : 610 ha / 610 ha	Basse-Canche : 1616 ha / 3154 ha : 51%
Haute Canche et Affluents : 390 ha/ 1002 ha soit 612 ha restent à faire	Bassin versant entier : ~1650 ha / 6305 ha : ~26%

>Amélioration de la connaissance du bassin versant de la Canche

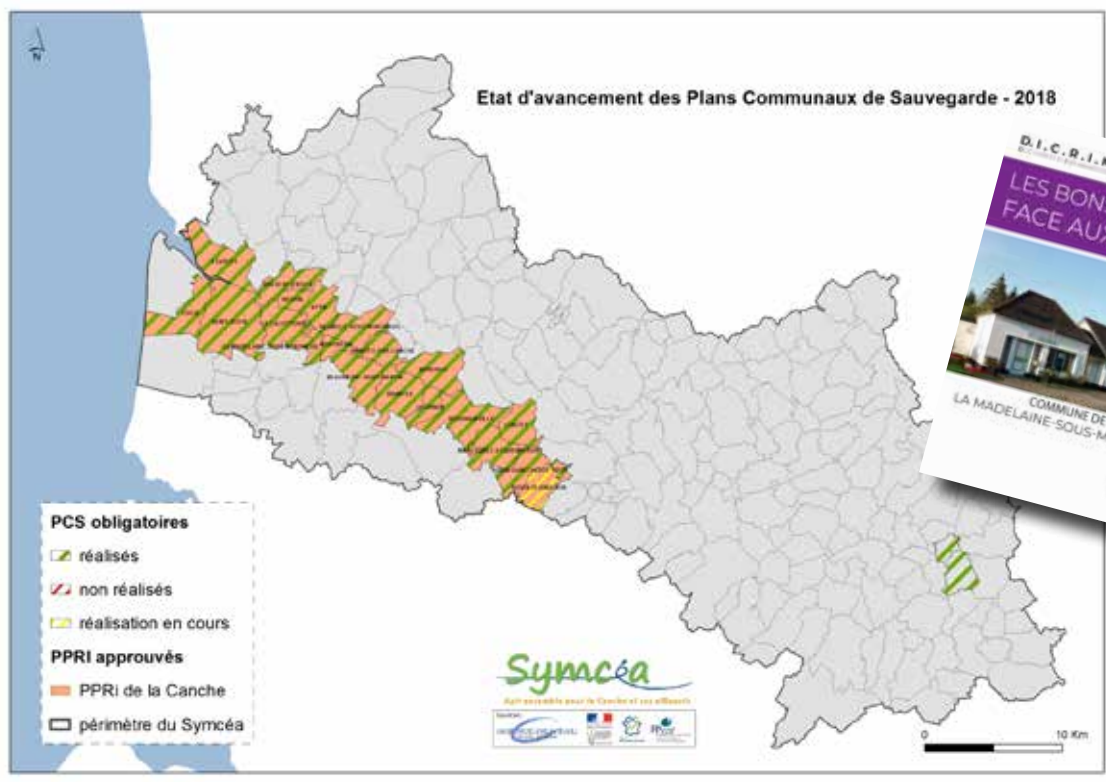
Approfondir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement du bassin versant en lien avec les enjeux du SAGE de la Canche

L'accompagnement des communes dans l'élaboration de leur Plan Communal de Sauvegarde : une méthodologie adaptée au bassin versant de la Canche

De mars à septembre 2018, le Symcéa a accueilli Martine Bayer, étudiante en Master science de l'eau « Eau et Société » à Montpellier. Master dirigé par AgroParisTech et co-crédié avec l'Université de Montpellier et Montpellier SupAgro.

Sa mission s'est organisée autour de la mobilisation des communes qui ne répondaient pas encore à leur obligation de posséder un Plan Communal de Sauvegarde (PCS). En effet, dès l'approbation d'un Plan de Prévention des Risques sur son territoire, la commune doit élaborer un PCS et un Dossier Communal d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM).

A la fin du stage, 4 communes ont finalisés leurs documents obligatoire : Bréxent-Enocq, Beutin, La Calotterie et la Madelaine-sous-Montreuil.

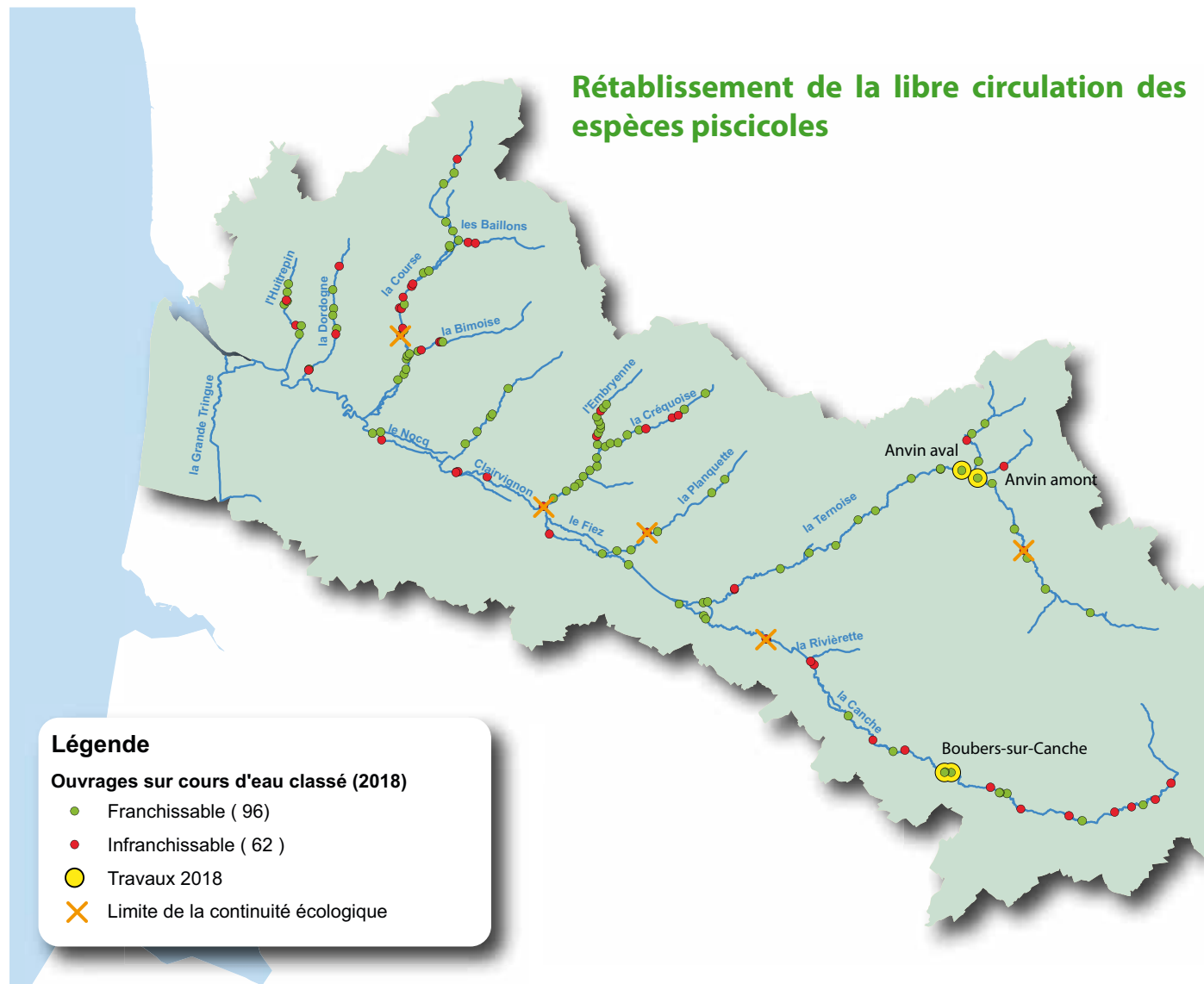


Ce rapport de stage est consultable sur simple demande au Symcéa

> Rétablissement de la continuité écologique

Programme d'études et de travaux visant à rendre franchissables les barrages par les espèces piscicoles et les sédiments

Rétablissement de la libre circulation des espèces piscicoles



Anvin amont/aval, Boubers-sur-Canche : des aménagements de franchissement nouvelle génération

Les nouvelles exigences réglementaires quant à la continuité écologique et sédimentaires obligent la prise en compte de toutes les espèces piscicoles présentes dans le cours d'eau pour le franchissement des ouvrages hydrauliques. Par ailleurs, le transit sédimentaire doit aussi être assuré. Pour répondre à ces nouveaux objectifs, les ouvrages sont aménagés avec des enrochements périodiques qui, outre le franchissement, offrent aux espèces piscicoles des zones de repos transitoires. Avec ce type d'aménagement, les perturbations sur le transit sédimentaires sont réduites.



Lors des pêches de sauvegarde avant la réalisation des travaux sur les deux ouvrages d'Anvin, plus de 200 truites fario de toutes les classes d'âge ont été comptabilisées.



Rapport d'activités 2018 du Symcéc

> Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les équipes



Retrouvez toute l'activité des équipes
d'entretien du fleuve Canche :
www.symcea.fr

Mise en œuvre des plans de gestion Entretien de la Canche et de ses affluents

L'activité des équipes s'organise autour de 7 axes d'interventions:

Activités	Nombre de jours équipes (réparti sur 3 équipes)
Surveillance et gestion hydraulique	131 jours
Accessibilité des cours d'eau	62 jours
Gestion de la ripisylve	159 jours
Protection de berge en technique végétale et taille de saules têtards	20 jours
Lutte contre les espèces invasives animales et végétales (100 prises de rats musqués et 6 tonnes de végétaux détruits)	13 jours
Restauration hydromorphologique	193 jours
Entretien des restaurations hydromorphologiques	104 jours
Divers : Entretien local, livraison, entretien matériel...	7 jours



> Plans de gestion d'entretien et de restauration du fleuve Canche et de ses affluents

Restaurer et maintenir les fonctions écologiques et hydrologiques du fleuve Canche et de ses affluents : les réalisations

Restauration hydromorphologique du Fleuve Canche et de ses affluents

En 2017 - 2018 :

- 20 sites aménagés
- 7 930 mètres de cours d'eau restaurés

(Pose de clôtures, pose d'abreuvoirs, abattage de peupliers, plantation ripisylve, restauration de confluence, recharge granulométrique, ...)



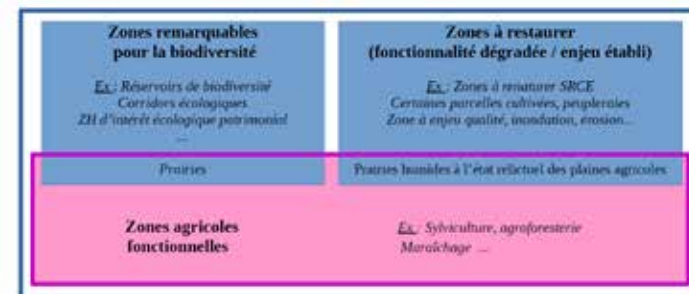
> Protéger et restaurer les zones humides du bassin versant de la Canche

Inventaire et classification des zones humides du bassin versant

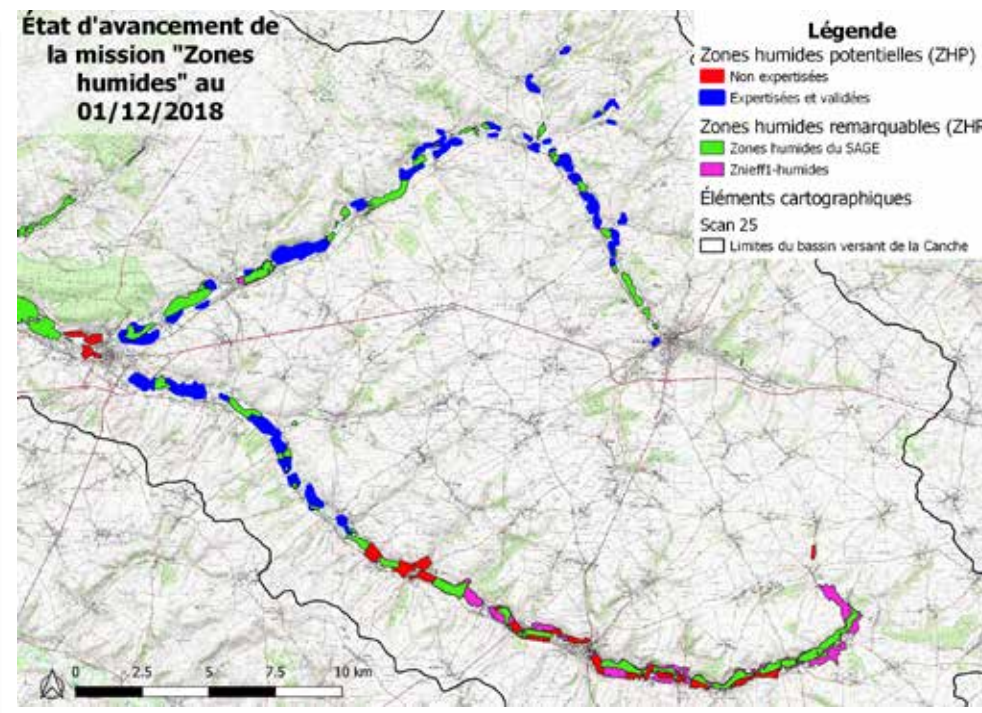
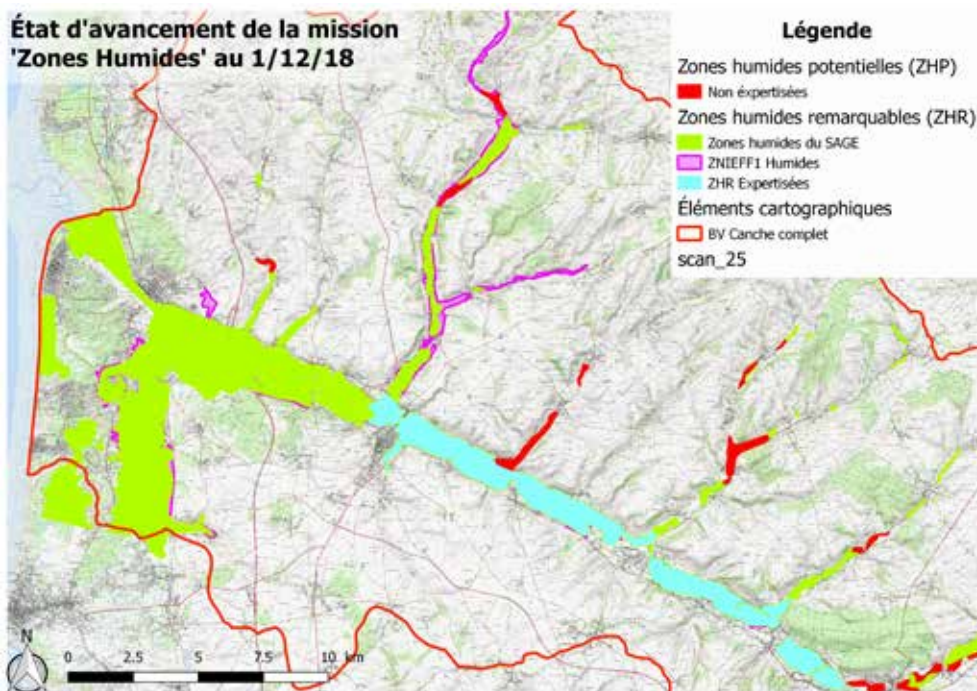
Réviser l'inventaire des zones humides du SAGE de la Canche

Caractériser les zones humides

identifier les zones sur lesquelles des actions de restauration d'une part et de préservation d'autre part sont nécessaires



(Bleu : préservation des zones humides Rose : préservation de l'activité agricole)



> Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention

Un Programme d'Action de Prévention des Inondations est une démarche, déclinant des actions réparties en 7 axes pour maîtriser durablement les phénomènes d'inondations par débordement, par ruissellement, par submersion marine et par remontée de nappe sur le bassin versant de la Canche :

- Axe 1 : « amélioration de la connaissance et de la conscience du risque »
- Axe 2 : « surveillance, prévision des crues et des inondations »
- Axe 3 : « alerte et gestion de crise »
- Axe 4 : « prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme »
- Axe 5 « actions de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes »
- Axe 6 « gestion des écoulements »
- Axe 7 « gestion des ouvrages de protection hydrauliques »



La mise en œuvre du PAPI d'intention de la Canche :

Diagnostic territorial et rédaction du programme d'action du PAPI complet, le bureau d'étude Hydratec a poursuivi les expertises pour élaborer, avec les Communautés de communes, les acteurs et les partenaires techniques du bassin versant de la Canche la stratégie du PAPI complet de la Canche. Axe par axe, au regard de la de la stratégie retenue et de la vulnérabilité du territoire, des actions ont été définies dans le cadre des groupes de travail. En cours de finalisation et de validation technique, ces actions seront présenter prochainement aux maîtres d'ouvrages pour validation finale.

Groupe de travail Limitation de la formation des ruissellements, pratiques culturelles et ouvrages d'hydraulique douce - 14 mars 2018

La pose de repères de crue, suite à une enquête auprès des communes « touchées » par des inondations ou des coulées de boue pour recenser les repères de crue existant ou à créer, 15 repères de crue ont été installés par le Symcésa sur l'ensemble du bassin versant de la Canche. Outre l'installation de 15 nouveaux repères, une dizaine de repères existants ont été répertoriés. Tous ont l'objet d'un levé topographique par un géomètre pour connaître la côte de chaque évènement « identifiés »

Repère de crue posé à l'école primaire de Gauchin-Verloingt pour la coulée de boue du 7 juin 2016



Repère de crue posé à Preures



Rapport d'activités 2018 du Symcésa

>Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement

La création de nouveaux ouvrages d'hydraulique douce

Les DMO (Délégation de Maitrise d'Ouvrage), le Sycméa procède à la réalisation des études et/ou travaux pour le compte des EPCI		Les ATMO (Assistance Technique à Maître d'Ouvrage), le Sycméa accompagne les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de leur travaux, en préparant et suivant l'exécution des aménagements par les prestataires.	
Etude	Réalisation des travaux		
CC Desvres Samer	CCHPM	CCHPM	7 Vallées Comm
	Ex Canton de Fruges	Ex Canton d'Hucqueliers	Ex Canche Ternoise
Négociations menées avec les agriculteurs de 5 communes: Courset, Doudeauville, Lacres, Tingry et Halinghen	Réalisation des travaux en régie avec l'embauche de 3 saisonniers	encadrement d'un prestataire: Association Cipres	encadrement de 2 prestataires (Eureka et Nature et Jardin)
	Reprise du programme après désistement du prestataire en charge des travaux, Aménagement des communes de la Vallée de la Planquette, de Ruisseauville à Fressin et des communes de Créapy et Ambricourt sur la Vallée de la Ternoise	2 ème et 3ème phase de travaux, sur les communes de la Vallée de la Course, de la Bimoise, et du Bras de Brosne	3ème et dernière phase de travaux, Incourt, Fillièvres, Galamets, Saint Georges, Vieil Hesdin, Willeman
4 réunions, 10 jours de terrain	8 réunions	12 réunions de chantier	8 réunions
	150 fascines, 2 743 ml	1 haie double de 15 ml e 50 fascines pour 1 074 ml	10 haies doubles 392 ml, 31 haies 5 097 ml, 50 fascines 1 219 ml

Illustrations des travaux réalisés par l'équipe «Hydraulique douce» du Sycméa



>Maîtrise des phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols

Mettre en œuvre, avec les collectivités du bassin versant de la Canche, un programme de maîtrise des phénomènes d'érosion des sols et de ruissellement

L'entretien et la restauration des ouvrages d'hydraulique douce

Les AMO (Assistance à Maître d'Ouvrage), le Symcécé accompagne l'EPCI dans l'élaboration de son projet, du relevé terrain des ouvrages à la rédaction du document finalisé du plan de gestion.			Les ATMO (Assistance Technique à Maître d'Ouvrage), le Symcécé accompagne les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de leur travaux, en préparant et suivant l'exécution des aménagements par les prestataires.	Les DMO (Délégation de Maîtrise d'Ouvrage), le Symcécé procède à la réalisation des études et/ou travaux pour le compte des EPCI
Ternois Com	CA2BM	CCHPM	CA2BM	7 Vallées Comm
Etude du Plan de gestion	Etude Plan de Gestion	Etude Plan de Gestion	Suivi du prestataire Association CIPRES	Réalisation des travaux
ensemble des communes du Ternois	Ex CCMT0	ex CC du Canton d'Hucqueliers et du Canton de Fruges	ex CCM	Intégralité des 69 communes de 7 Vallées Comm
Vallées de la Ternoise, de la Canche, de l'Authie	(Vallées Dordonne, Huitrepin, Valigot)	Vallées de la Ternoise, de la Planquette, de la Créquoise, de l'Embryenne, du Bras de Brosne, de la Bimoise, des Baillons, de la Course.	Vallées de la Course, de la Dordonne et de la Canche	Intervention sur les vallées de l'Authie, de la Ternoise, de la Planquette, de la Créquoise, du Bras de Brosne et de la Canche
Rédaction du document final et préparation du transfert de la compétence entretien des ouvrages d'hydraulique douce	Rédaction du document final et accompagnement pour l'élaboration du marché de travaux	Relevés sur le terrain des vieux aménagements, travaux au chiffrage du Plan de gestion et proposition d'une Délégation de Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre des travaux	Suivi du prestataire CIPRES durant l'hiver 2017/2018 et 2018/2019 correspondant aux 2ème et 3ème phases du plan de gestion	Organisation des travaux et suivi de leur mise en œuvre en régie par une équipe de 4 personnes
	251 fascines pour 4 824 ml	761 fascines 15 728 ml	113 fascines pour 1 688 ml	Durant l'hiver 2017/2018 et l'hiver 2018/2019, 322 haies et fascines ont été entretenues pour 15 591 ml et 222 haies et fascines ont été restaurées pour 4 978 ml, soit un total de 544 ouvrages pour 20 569 ml
	34 haies pour 4 963 ml	69 haies pour 6 701 ml	11 haies 520 ml	
		10 haies doubles pour 762 ml	7 haies doubles 297 ml	
	285 ouvrages pour 9 787 ml	Total 840 ouvrages 27 606 ml	Total 131 ouvrages 2 505 ml	



>Sensibilisation

Mobiliser les habitants du bassin versant de la Canche sur les principaux enjeux liés à la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques



Après un appel à la création d'un logo pour le projet pédagogique, les élèves ont voté pour désigner ce visuel

Lors de la restitution du projet le 5 juin 2018 à Bouin-Plumoisson



Public scolaire :

«Une goutte de trop »

Un projet éducatif à destination des classes primaires de cycle 3 (CM1/CM2) du bassin versant de la Canche sur la thématique des risques naturels dans le cadre du PAPI de la Canche.

L'ambition de ce projet est d'éveiller et d'entretenir la mémoire et la conscience du risque à destination des enfants, au travers d'un programme pédagogique en lien étroit avec l'Instituteur, le maire et en collaboration avec les habitants. Les objectifs pédagogiques se situent principalement dans le champ de l'éducation au développement durable, faisant le lien avec plusieurs disciplines comme les sciences expérimentales et technologiques, abordant les changements induits par l'activité humaine et la compréhension de la nature, la géographie, l'instruction civique et morale ainsi que la communication.

Gauchin-Verloingt, Contes, Wambercourt et Marenla : 4 classes spécialistes des risques naturels

Pièce de théâtre, jeu interactif, présentations, les 92 élèves des 4 classes ayant participé au projet «**Une goutte de trop 2018**» n'ont pas ménagé leurs efforts et leur imagination pour transmettre les messages essentiels à la prise en compte du risque inondation dans leur quotidien lors de la journée de restitution le 5 juin 2018. L'occasion de s'appropriier les gestes à adopter face aux risques.

> Supports de communication

Des brochures d'explication pour présenter les missions du Sycméa, la CLE

La Commission Locale de l'Eau et le Sycméa éditent des brochures d'explication sur les missions, les enjeux relatifs aux missions des structures.

Vous pouvez télécharger ces documents sur le site du Sycméa : www.symcea.fr



Les sites internet : www.sagedelacanche.fr, www.symcea.fr et www.facebook.com/symcea



Le sycméa administre 2 sites internet et une page Facebook pour offrir la possibilité aux habitants du bassin versant de la Canche de compléter leurs connaissances sur la gestion de l'eau et du fonctionnement des milieux aquatiques de ce territoire. Chaque mission est détaillée et un espace permet de télécharger les publications de la Commission Locale de l'Eau et de Sycméa.

La cartographie interactive

Le Sycméa développe la possibilité de consulter des cartes interactives grâce à la mise sur le cloud d'une partie de ses données géographiques. Le partage de l'information avec les partenaires et en interne est facilité. Ainsi, vous pouvez consulter un exemple d'une carte thématique sur la restauration écologique du fleuve Canche et de ses affluents. Elle permet de localiser les projets réalisés depuis 2001 par le Sycméa et de consulter une fiche descriptive de chaque travaux.

Rendez vous sur la page : www.symcea.fr/restauration-ecologique-des-cours-deau/



>L'équipe

Valérie Chérigé : Directrice, animatrice de la Commission Locale de l'Eau
03 21 06 77 00 - valerie.cherigie@symcea.fr

Vanessa Boudinel : Finances et administration générale
03 21 06 77 06 - vanessa.boudinel@symcea.fr

Anne Gest : Secrétariat et ressources humaines
03 21 06 24 89 – anne.gest@symcea.fr

Grégoire Jacquesson : Chargé de communication et responsable SIG
03 21 06 77 03 - gregoire.jacquesson@symcea.fr

Emilie Delattre : Animatrice bassin versant
03 21 06 77 05 - emilie.delattre@symcea.fr

Jordan Delépine : Technicien érosion des sols, encadrant de l'équipe hydraulique douce
03 21 06 77 08 - jordan.delepine@symcea.fr

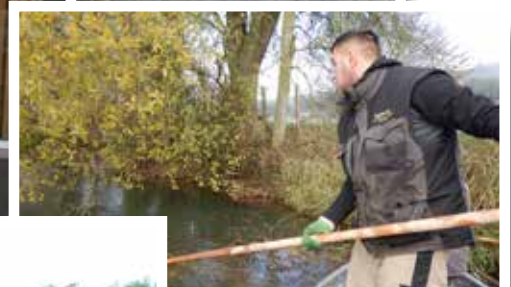
Florian Louchez, Kévin Pouzol, Aurélien Baillieu, Benoît Jourdain, Stéphane Sagnier, Raoul Herriou, Benoît Faller : Cantonniers hydraulique douce

Arnaud Rousselle : Technicien milieux aquatiques
03 21 06 77 07 - arnaud.rousselle@symcea.fr

Simon Contant, Samuel Dhanger : Chargés d'étude Zones humides
03 21 06 77 04 - simon.contant@symcea.fr, samuel.dhanger@symcea.fr

Nicolas Mariette : Technicien de rivière, encadrant des équipes entretien et restauration de rivière
03 21 06 77 02 - 06 39 56 94 23 - nicolas.mariette@symcea.fr

Jean-Paul Poret, Arnaud Prévost, Yannick Terrier, Maxime Roussel, Lucas Boitel, Julien Turpin, Thomas Sagnier, Thibault Bodescot, Martin Carpentier, Dhonovan Delepierre : Cantonniers de rivière



Symcéa

19 Place d'Armes 62 140 HESDIN

Tel: 03 21 06 24 89

contact@symcea.fr



Scannez avec votre smartphone
pour accéder à la page facebook
du Symcéa

Suivez toute l'actualité et l'avancement des travaux de La Commission Locale de l'Eau et du Symcéa sur:

www.sagedelacanche.fr et www.symcea.fr